

### 1. Demande de stockage provisoire de la Bibliothèque de l'École nationale des chartes

Cette demande motivée par des travaux relatifs à la réfection des sols porte sur 1,5 kilomètres linéaires, de collections de monographies et de périodiques, pour une durée de 6 mois environ. Les frais de transferts seront supportés par l'établissement versant.



École  
nationale  
des  
chartes

*Bibliothèque de l'École nationale des chartes*

Paris,  
le 29 août 2017

Référence :  
dir.biblio./CF.n°2017-01

Objet : demande de stockage  
provisoire

Affaire suivie par  
Charlotte de Foras  
01 55 42 88 62  
charlotte.de.foras@enc-  
sorbonne.fr

Monsieur le directeur,

Comme vous le savez, la bibliothèque de l'École nationale des chartes, tout récemment ouverte au public sur le site Richelieu, a subi une importante inondation au mois de mai dernier.

Il est à présent établi que des travaux de réfection des parquets devront être entrepris sur les quatre niveaux de la bibliothèque, suivant un calendrier qui reste encore à préciser entre l'automne 2017 et le printemps 2018. A cette fin, il sera nécessaire de démonter une partie des rayonnages et de transférer vers un site de stockage distant environ la moitié des collections de monographies et de périodiques, soit environ 1,5 km linéaire.

Dans ce contexte, je vous serais reconnaissante de bien vouloir soumettre à l'avis du prochain conseil d'administration du CTLES l'accueil d'1,5 km de collections en stockage provisoire au CTLES. Madame Charlotte de Foras, directrice par intérim de la bibliothèque, se tient à la disposition de vos services pour étudier les modalités de transfert et de stockage de ces collections.



Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

RECU 04 SEP. 2017

519

Monsieur Jean-Louis BARAGGIOLI

Directeur  
Centre Technique du Livre de l'Enseignement  
Supérieur  
14, avenue Gutenberg  
Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne-la-Vallée cedex 3

La Directrice de l'École nationale des chartes  
  
Michelle Bubenicsek  


65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
contact@enc-sorbonne.fr  
www.enc-sorbonne.fr

Copie à : Monsieur Frédéric Forest, directeur général par intérim de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

**Le conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur :**

**L'accueil de ces collections dont le stockage sera facturé selon les tarifs en vigueur.**



## **2. Demande de stockage provisoire de L'Institut de France- Bibliothèque Dosne-Thiers**

Cette demande motivée par des travaux relatifs à la réfection des sols porte sur 1,2 kilomètres linéaires, de collections de monographies et de périodiques, pour une durée de 3 ans. Les frais de transferts seront supportés par l'établissement versant.

*Institut de France*  
Bibliothèque Thiers  
27, Place Saint-Georges  
75009 Paris  
Tél. 01 48 78 92 90  
Fax 01 48 78 92 92  
Courriel : [sylvie.biet@institut-de-france.fr](mailto:sylvie.biet@institut-de-france.fr)

*Paris, le 22 septembre 2017*

Le Conservateur en chef                    à

**Monsieur Jean-Louis Baraggioli**  
**Centre technique du Livre de**  
**l'enseignement supérieur**  
**14, Avenue Gutenberg**  
**Bussy-Saint-Georges**  
**77607 Marne la Vallée cedex 3**

**Objet : demande d'espace de stockage provisoire (entre 800 et 1200 mètres linéaires, en fonction du phasage des travaux)**

Monsieur le Directeur,

Comme je vous l'expliquais dans mon courrier du 12 mai 2017, la bibliothèque Thiers va devoir déménager une bonne partie de ses collections afin de procéder en 2018 à des travaux d'assainissement et de renforcement des planchers du deuxième étage attaqués par des insectes xylophages et des champignons lignivores.

Nous espérons programmer les travaux en deux phases : d'abord le traitement des réserves (167 m<sup>2</sup>, environ 800 mètres linéaires de documents), puis la salle de lecture, le palier et les petites pièces attenantes (160 m<sup>2</sup>, 400 mètres linéaires de documents) si des sondages complémentaires nous révèlent que les planchers sont aussi attaqués dans ces deux zones.

Dans le cadre des transferts de collections 2017-2019, vous avez bien voulu accueillir au CTLes 150 mètres linéaires qui partiront le 6 novembre 2017.

■

---

Nous aurions besoin de stocker tout ou partie du reste de nos collections en **stockage provisoire**. Le déménagement, réalisé à nos frais, s'échelonne entre novembre 2017 et janvier 2018. Le nombre total de mètres linéaires à stocker (de 800 à 1200 ml) dépendra du phasage des travaux, comme indiqué ci-dessus.

En espérant votre compréhension dans ce contexte difficile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes plus cordiales salutations.

Sylvie Biet  
Conservateur en chef,  
Responsable de la bibliothèque Thiers



**Le conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur :**

**L'accueil de ces collections dont le stockage sera facturé selon les tarifs en vigueur.**

### 3. Demande de dépôt de l'Université Panthéon Sorbonne Paris 1, Bibliothèque Cujas

Cette demande qui porte sur 550 mètres linéaires de collections, est parvenue au CTLes le 22 septembre 2017 (le courrier officiel est daté du 15 novembre), après la finalisation du marché de transfert des collections, et concerne un dépôt ce qui implique que les collections seront communicables après traitement dans le système intégré de gestion d'archives (SIGA) du CTLes.

Cette demande est motivée par un dégât des eaux survenu à la bibliothèque.



Paris, le 15 novembre 2017

Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez, la bibliothèque interuniversitaire Cujas a subi, en juillet 2017, une importante inondation dans le magasin mis à sa disposition par le Rectorat de Paris dans les sous-sols de la bibliothèque Sainte-Barbe. Ce sinistre a entraîné le déménagement en urgence de l'ensemble des collections qui y étaient conservées, soit environ 550 ml de périodiques.

Les collections n'ont pas été touchées par l'eau. Cependant, considérant les risques possibles de développement de moisissures et de contamination, elles ont été stockées dans un garde meuble extérieur où elles sont toujours à ce jour. Les contrôles effectués depuis le déménagement sur les collections déplacées ont permis de s'assurer qu'aucune moisissure ne s'était développée et que les documents étaient sains.

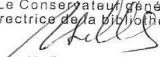
Ces collections ne peuvent cependant pas rester incommunicables, et nous ne sommes ni en mesure de les réinstaller dans le local initial (d'importants travaux sont à prévoir, sous maîtrise d'ouvrage du Rectorat, pour sa remise en état, et un délai de surveillance des conditions climatiques dans le magasin devra être respecté avant le retour des documents) ni dans nos magasins principaux où nous ne disposons pas d'un tel mètre.

Aussi je vous serais reconnaissante de bien vouloir soumettre à l'avis du prochain conseil d'administration du CTLes l'accueil en dépôt de 550 ml de collections de périodiques, à titre exceptionnel, en dehors du calendrier prévisionnel de transfert de collections de la bibliothèque Cujas.

Il va de soi qu'en cas de réponse favorable, la bibliothèque prendra à sa charge les frais et l'organisation matérielle du déménagement, en concertation étroite avec le CTLes.

Madame Hélène Besnier, chef du département des périodiques, se tient à la disposition de vos services pour étudier les modalités pratiques de transfert et de stockage de ces collections.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma sincère considération.

Pour le président et par délégation  
Le Conservateur général  
Directrice de la Bibliothèque  
  
Noëlle BALLEY

Bibliothèque interuniversitaire Cujas – 2, rue Cujas – 75005 PARIS – tél 01 44 07 78 70  
biu-cujas.univ-paris1.fr

**Le conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur :**

**L'accueil de ces collections dont le stockage sera facturé selon les tarifs en vigueur.**